

## Fiche de Données de Sécurité ZINCATURA A FREDDO



Fiche signalétique du 29/5/2024, révision 14

### RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Identification du mélange:

Dénomination commerciale: ZINCATURA A FREDDO

Code commercial: 101

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage recommandé :

Produit pour le bâtiment

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur:

SAN MARCO GROUP S.P.A.

Via Alta 10

30020 MARCON (VE) - Italie -

Tel.+39 041 4569322

Fax. +39 041 5950153

Personne chargée de la fiche de données de sécurité:

sicurezza.prodotti@sanmarcogroup.it

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

France: numéro ORFILA (INRS) 24/24: + 33 (0)1 45 42 59 59

Information techniques: SAN MARCO GROUP SPA +39 041 4569322 (lu-ve 9.00-12.30 ;  
13.30-17.00)

### RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

- ◆ Attention, Flam. Liq. 3, Liquide et vapeurs inflammables.
- ◆ Attention, Skin Irrit. 2, Provoque une irritation cutanée.
- ◆ Attention, Eye Irrit. 2, Provoque une sévère irritation des yeux.
- ◆ Attention, STOT SE 3, Peut irriter les voies respiratoires.
- ◆ Attention, STOT RE 2, Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- ◆ Attention, Aquatic Acute 1, Très toxique pour les organismes aquatiques.
- ◆ Attention, Aquatic Chronic 1, Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :

Aucun autre danger

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger:



Attention

Mentions de danger:

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Fiche de Données de Sécurité

### ZINCATURA A FREDDO

#### Conseils de prudence:

- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
- P501 Eliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

#### Dispositions spéciales:

Aucune

#### Contient

reaction mass of ethylbenzene and m-xylene and p-xylene  
 Hydrocarbons, C9, aromatics  
 isobutanol

#### Dispositions particulières conformément à l'Annexe XVII de REACH et ses amendements successifs:

Aucune

#### 2.3. Autres dangers

Aucune substance PBT, vPvB ou perturbateurs endocriniens présent en concentration >= 0.1%

#### Autres dangers:

Aucun autre danger

## RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

N.A.

### 3.2. Mélanges

Composants dangereux aux termes du Règlement CLP et classification relative :

Qté	Nom	Numéro d'identif.	Classement par catégorie
>= 40% - < 50%	zinc en poudre - poussières de zinc (stabilisées)	Numéro Index: 030-002-00-7 CAS: 7440-66-6 EC: 231-175-3 REACH No.: 01-2119467174-37-XXXX	◇ 4.1/A1 Aquatic Acute 1 H400 ◇ 4.1/C1 Aquatic Chronic 1 H410
>= 10% - < 12.5%	reaction mass of ethylbenzene and m-xylene and p-xylene	EC: 905-562-9 REACH No.: 01-2119555267-33-XXXX	◇ 2.6/3 Flam. Liq. 3 H226 ◇ 3.1/4/Dermal Acute Tox. 4 H312 ◇ 3.1/4/Inhal Acute Tox. 4 H332 ◇ 3.10/1 Asp. Tox. 1 H304 ◇ 3.9/2 STOT RE 2 H373 ◇ 3.3/2 Eye Irrit. 2 H319 ◇ 3.2/2 Skin Irrit. 2 H315 ◇ 3.8/3 STOT SE 3 H335 Estimation de la toxicité aiguë, ETA: ETA - Cutanée 1100 mg/kg pc ETA - Inhalation (Vapeurs) 11 mg/l
>= 5% - < 7%	Hydrocarbons, C9, aromatics	EC: 918-668-5 REACH No.: 01-2119455851-35-XXXX	◇ 2.6/3 Flam. Liq. 3 H226 ◇ 3.10/1 Asp. Tox. 1 H304 ◇ 3.8/3 STOT SE 3 H336 ◇ 3.8/3 STOT SE 3 H335 ◇ 4.1/C2 Aquatic Chronic 2 H411

## Fiche de Données de Sécurité

### ZINCATURA A FREDDO

				EUH066
>= 1% - < 3%	(2-methoxymethylethoxy) propanol	CAS: 34590-94-8 EC: 252-104-2 REACH No.: 01-2119450011-60-XXXX	Substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions de l'Union, une limite d'exposition sur le lieu de travail.	
>= 1% - < 3%	isobutanol	Numéro Index: CAS: 78-83-1 EC: 201-148-0 REACH No.: 01-2119484609-23-XXXX	◇ 2.6/3 Flam. Liq. 3 H226 ◇ 3.8/3 STOT SE 3 H335 ◇ 3.2/2 Skin Irrit. 2 H315 ◇ 3.3/1 Eye Dam. 1 H318 ◇ 3.8/3 STOT SE 3 H336	
>= 1% - < 3%	acétate de n-butyle	Numéro Index: CAS: 123-86-4 EC: 204-658-1 REACH No.: 01-2119485493-29-XXXX	◇ 2.6/3 Flam. Liq. 3 H226 ◇ 3.8/3 STOT SE 3 H336 EUH066	
>= 0.5% - < 1%	xylène (mélange d'isomères)	Numéro Index: CAS: 1330-20-7 EC: 215-535-7 REACH No.: 01-2119488216-32-XXXX	◇ 2.6/3 Flam. Liq. 3 H226 ◇ 3.10/1 Asp. Tox. 1 H304 ◇ 3.2/2 Skin Irrit. 2 H315 ◇ 3.9/2 STOT RE 2 H373 ◇ 3.1/4/Dermal Acute Tox. 4 H312 ◇ 3.3/2 Eye Irrit. 2 H319 ◇ 3.1/4/Inhal Acute Tox. 4 H332 ◇ 3.8/3 STOT SE 3 H335	
>= 0.1% - < 0.25%	éthylbenzène	Numéro Index: CAS: 100-41-4 EC: 202-849-4 REACH No.: 01-2119489370-35-XXXX	◇ 2.6/2 Flam. Liq. 2 H225 ◇ 3.1/4/Inhal Acute Tox. 4 H332 ◇ 3.9/2 STOT RE 2 H373 ◇ 3.10/1 Asp. Tox. 1 H304	

#### RUBRIQUE 4 — Premiers secours

##### 4.1. Description des mesures de premiers secours

En cas de contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit, même en cas de doute.

Laver entièrement le corps (douche ou bain).

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer de manière sûre.

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau abondante et au savon.

En cas de contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, les rincer à l'eau pendant un intervalle de temps adéquat et en tenant les paupières ouvertes, puis consulter immédiatement un ophtalmologue.

Protéger l'œil indemne.

En cas d'ingestion :

## Fiche de Données de Sécurité

### ZINCATURA A FREDDO

Ne faire vomir en aucun cas. CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

En cas d'inhalation :

En cas d'inhalation, consulter immédiatement un médecin et montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche de sécurité).

Traitements :

Aucun

---

#### RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

CO2 ou extincteurs à poudres.

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :

Aucun en particulier.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas inhaller les gaz produits par l'explosion et la combustion.

La combustion produit de la fumée lourde.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

---

#### RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter les dispositifs de protection individuelle.

Éliminer toute source d'allumage.

En cas d'exposition à des vapeurs/poussières/aérosols, porter des appareils respiratoires.

Fournir une ventilation adéquate.

Utiliser une protection respiratoire adéquate.

Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.

Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laver à l'eau abondante.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir également les paragraphes 8 et 13.

---

#### RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.

Utiliser le système de ventilation localisé.

Ne pas utiliser de conteneurs vides avant qu'ils n'aient été nettoyés.

Avant les opérations de transfert, s'assurer que les conteneurs ne contiennent pas de matériaux incompatibles résiduels.

Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.

## Fiche de Données de Sécurité

### ZINCATURA A FREDDO

Les vêtements contaminés doivent être remplacés avant d'accéder aux zones de repas.  
Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

- 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités  
Stocker à des températures inférieures à 20°C. Conserver à une distance éloignée de flammes libres et de sources de chaleur. Eviter l'exposition directe au soleil.  
Conserver à une distance éloignée de flammes libres, d'étincelles et de sources de chaleur.  
Eviter l'exposition directe au soleil.  
Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.  
Matières incompatibles:  
Aucune en particulier.  
Indication pour les locaux:  
Frais et bien aérés.
- 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)  
Aucune utilisation particulière

---

## RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

- reaction mass of ethylbenzene and m-xylene and p-xylene  
- Type OEL: UE - TWA(8h): 221 mg/m<sup>3</sup>, 50 ppm - STEL: 442 mg/m<sup>3</sup>, 100 ppm -  
Remarques: Bold-type: Indicative Occupational Exposure Limit Values [2,3] and Limit  
Values for Occupational Exposure [4] (for references see bibliography)  
- Type OEL: ACGIH - TWA(8h): 100 ppm - STEL: 150 ppm - Remarques: A4, BEI - URT  
and eye irr, CNS impair  
(2-methoxymethylethoxy)propanol - CAS: 34590-94-8  
- Type OEL: UE - TWA(8h): 308 mg/m<sup>3</sup>, 50 ppm - Remarques: Skin  
- Type OEL: ACGIH - TWA(8h): 50 ppm - Remarques: Liver & CNS eff  
isobutanol - CAS: 78-83-1  
- Type OEL: ACGIH - TWA(8h): 50 ppm - Remarques: Skin and eye irr  
acétate de n-butyle - CAS: 123-86-4  
- Type OEL: ACGIH - TWA(8h): 50 ppm - STEL: 150 ppm - Remarques: Eye and URT irr  
- Type OEL: UE - TWA(8h): 241 mg/m<sup>3</sup>, 50 ppm - STEL: 723 mg/m<sup>3</sup>, 150 ppm  
xylène (mélange d'isomères) - CAS: 1330-20-7  
- Type OEL: UE - TWA(8h): 221 mg/m<sup>3</sup>, 50 ppm - STEL: 442 mg/m<sup>3</sup>, 100 ppm -  
Remarques: Skin  
- Type OEL: ACGIH - TWA(8h): 20 ppm - Remarques: A4, BEI - URT and eye irr;  
hematologic eff; CNS impair  
éthylbenzène - CAS: 100-41-4  
- Type OEL: UE - TWA(8h): 442 mg/m<sup>3</sup>, 100 ppm - STEL: 884 mg/m<sup>3</sup>, 200 ppm -  
Remarques: Skin  
- Type OEL: ACGIH - TWA(8h): 20 ppm - Remarques: OTO; A3, BEI - URT & eye irr;  
ototoxicity; kidney eff; CNS impair

### Valeurs limites d'exposition DNEL

- zinc en poudre - poussières de zinc (stabilisées) - CAS: 7440-66-6  
Travailleur professionnel: 5 mg/m<sup>3</sup> - Consommateur: 2.5 mg/m<sup>3</sup> - Exposition: Inhalation  
humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques  
Travailleur professionnel: 83 mg/kg - Consommateur: 83 mg/kg - Exposition: Cutanée  
humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques  
Consommateur: 0.83 mg/kg - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme, effets  
systémiques

- reaction mass of ethylbenzene and m-xylene and p-xylene  
Consommateur: 12.5 mg/kg/d - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme,  
effets systémiques  
Travailleur professionnel: 442 mg/m<sup>3</sup> - Consommateur: 260 mg/m<sup>3</sup> - Exposition:  
Inhalation humaine - Fréquence: Court terme, effets locaux  
Travailleur professionnel: 442 mg/m<sup>3</sup> - Consommateur: 260 mg/m<sup>3</sup> - Exposition:  
Inhalation humaine - Fréquence: Court terme, effets systémiques  
Travailleur professionnel: 221 mg/m<sup>3</sup> - Consommateur: 65.3 mg/m<sup>3</sup> - Exposition:

## Fiche de Données de Sécurité

### ZINCATURA A FREDDO

Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets locaux  
Travailleur professionnel: 221 mg/m<sup>3</sup> - Consommateur: 65.3 mg/m<sup>3</sup> - Exposition:  
Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques  
Travailleur professionnel: 212 mg/kg/d - Consommateur: 125 mg/kg/d - Exposition:  
Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques  
(2-methoxymethylethoxy)propanol - CAS: 34590-94-8  
mg/kg - Consommateur: 36 mg/kg - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme,  
effets systémiques  
Travailleur professionnel: 308 mg/m<sup>3</sup> - Consommateur: 37.2 mg/kg - Exposition:  
Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques  
Travailleur professionnel: 283 mg/kg - Consommateur: 121 mg/kg - Exposition: Cutanée  
humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques  
isobutanol - CAS: 78-83-1  
Consommateur: 25 mg/kg - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme, effets  
locaux  
Consommateur: 25 mg/kg - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme, effets  
systémiques  
Travailleur professionnel: 310 mg/m<sup>3</sup> - Consommateur: 55 mg/m<sup>3</sup> - Exposition: Inhalation  
humaine - Fréquence: Long terme, effets locaux  
Travailleur professionnel: 310 mg/m<sup>3</sup> - Consommateur: 55 mg/m<sup>3</sup> - Exposition: Inhalation  
humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

#### Valeurs limites d'exposition PNEC

zinc en poudre - poussières de zinc (stabilisées) - CAS: 7440-66-6  
Cible: Eau douce - valeur: 0.0206 mg/l  
Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 117.8 mg/kg  
Cible: Eau marine - valeur: 0.0061 mg/l  
Cible: Sédiments d'eau marine - valeur: 56.5 mg/kg  
Cible: Sol (agricole) - valeur: 35.6 mg/kg  
Cible: Micro-organismes dans les traitements des eaux usées - valeur: 0.052 mg/l  
reaction mass of ethylbenzene and m-xylene and p-xylene  
Cible: Eau douce - valeur: 0.327 mg/l  
Cible: Eau marine - valeur: 0.327 mg/l  
Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 12.46 mg/kg/d  
Cible: Sédiments d'eau marine - valeur: 12.46 mg/kg/d  
Cible: Micro-organismes dans les traitements des eaux usées - valeur: 6.58 mg/l  
Cible: Sol (agricole) - valeur: 2.31 mg/kg/d  
(2-methoxymethylethoxy)propanol - CAS: 34590-94-8  
Cible: Eau douce - valeur: 19 mg/l  
Cible: Eau marine - valeur: 1.9 mg/l  
Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 70.2 mg/kg/d  
Cible: Eau marine - valeur: 7.02 mg/kg/d  
Cible: Micro-organismes dans les traitements des eaux usées - valeur: 4168 mg/l  
Cible: Sol (agricole) - valeur: 2.74 mg/kg/d  
isobutanol - CAS: 78-83-1  
Cible: Eau douce - valeur: 0.4 mg/l  
Cible: Eau marine - valeur: 0.04 mg/l  
Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 1.51 mg/kg  
Cible: Sédiments d'eau marine - valeur: 0.152 mg/kg  
Cible: Micro-organismes dans les traitements des eaux usées - valeur: 10 mg/l  
Cible: Sol (agricole) - valeur: 0.0699 mg/kg

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Protection des yeux:

Utiliser des visières de sécurité fermées, ne pas utiliser de lentilles oculaires.

##### Protection de la peau:

Porter des vêtements qui garantissent une protection totale pour la peau, par ex. en coton,  
caoutchouc, PVC ou viton.

##### Protection des mains:

Utiliser des gants de protection qui garantissent une protection totale, par ex. en PVC, néoprène

## Fiche de Données de Sécurité

### ZINCATURA A FREDDO

ou caoutchouc.

Protection respiratoire:

Là où la ventilation est insuffisante, où l'exposition est prolongée, utiliser un dispositif de protection des voies respiratoires.

Utiliser un dispositif de protection des voies respiratoires adéquat.

Risques thermiques :

Aucun

Contrôles de l'exposition environnementale :

Aucun

Contrôles techniques appropriés

Aucun

### RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriétés	valeur	Méthode :	Remarques
État physique:	Liquide	--	--
Couleur:	gris	--	--
Odeur:	caractéristique de solvant	--	--
Point de fusion/point de congélation:	N.A.	--	--
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	N.A.	--	--
Inflammabilité:	Flam. Liq. 3, H226	--	--
Limites inférieure et supérieure d'explosion:	N.A.	--	--
Point éclair:	>23 °C ° C	--	--
Température d'auto-inflammabilité :	N.A.	--	--
Température de décomposition:	N.A.	--	--
pH :	N.A.	--	--
Viscosité cinématique:	> 20,5 mm <sup>2</sup> /sec (40 °C)	--	--
Hydrosolubilité:		--	--
Solubilité dans l'huile :	N.A.	--	--
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	N.A.	--	--
Pression de vapeur:	N.A.	--	--

## Fiche de Données de Sécurité

### ZINCATURA A FREDDO

Densité et/ou densité relative:	2.15 kg/l	--	--
Densité de vapeur relative:	N.A.	--	--
Caractéristiques des particules:			
Taille des particules:	N.A.	--	--

#### 9.2. Autres informations

Propriétés	valeur	Méthode :	Remarques
Viscosité:	>20.5 mm <sup>2</sup> /s	--	--

## RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Stable en conditions normales

### 10.2. Stabilité chimique

Stable en conditions normales

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun

### 10.4. Conditions à éviter

Stable dans des conditions normales.

### 10.5. Matières incompatibles

Éviter tout contact avec des matières comburantes. Le produit peut prendre feu.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun.

## RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Informations toxicologiques sur le produit :

ZINCATURA A FREDDO

#### a) toxicité aiguë

Non classé

Pas de donnée disponible pour le produit

#### b) corrosion cutanée/irritation cutanée

Le produit est classé: Skin Irrit. 2 H315

#### c) lésions oculaires graves/irritation oculaire

Le produit est classé: Eye Irrit. 2 H319

#### d) sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non classé

Pas de donnée disponible pour le produit

#### e) mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé

Pas de donnée disponible pour le produit

#### f) cancérogénicité

Non classé

Pas de donnée disponible pour le produit

#### g) toxicité pour la reproduction

Non classé

Pas de donnée disponible pour le produit

#### h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Le produit est classé: STOT SE 3 H335

## Fiche de Données de Sécurité **ZINCATURA A FREDDO**

i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée  
Le produit est classé: STOT RE 2 H373

j) danger par aspiration

Non classé

Pas de donnée disponible pour le produit

Informations toxicologiques sur les substances principales se trouvant dans le produit :

zinc en poudre - poussières de zinc (stabilisées) - CAS: 7440-66-6

a) toxicité aiguë:

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat 5.41 mg/l - Durée: 4h

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat > 2000 mg/kg

reaction mass of ethylbenzene and m-xylene and p-xylene

a) toxicité aiguë:

ETA - Cutanée 1100 mg/kg pc

ETA - Inhalation (Vapeurs) 11 mg/l

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin 12126 mg/kg

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat 3523 mg/kg

Test: LC50 - Voie: Inhalation de vapeurs - Espèces: Rat 27124 mg/m<sup>3</sup>

Hydrocarbons, C9, aromatics

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat 3592 mg/m<sup>3</sup>

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin > 3160 mg/kg

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat > 6193 mg/m<sup>3</sup> - Durée: 4h

(2-methoxymethylethoxy)propanol - CAS: 34590-94-8

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat > 5000 mg/kg

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin > 19020 mg/kg

isobutanol - CAS: 78-83-1

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat 3350 mg/kg

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin 2460 mg/kg

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat > 18.18 mg/l - Durée: 6h

acétate de n-butyle - CAS: 123-86-4

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat > 6400 mg/kg

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin > 5000 mg/kg

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat 21.1 mg/l - Durée: 4h

isobutanol - CAS: 78-83-1

LD50 (RAT) ORAL: 2460 MG/KG

### 11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbantes le système endocrinien:

Aucun pertubateur endocrinien présent en concentration >= 0.1%

---

## RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

#### ZINCATURA A FREDDO

Le produit est classé: Aquatic Acute 1 - H400; Aquatic Chronic 1 - H410

reaction mass of ethylbenzene and m-xylene and p-xylene

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Poissons > 1.3 mg/l - Durée h: 96

(2-methoxymethylethoxy)propanol - CAS: 34590-94-8

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Poissons > 1000 mg/l - Durée h: 96 - Remarques: Poecilia reticulata

Point final: EC50 - Espèces: Daphnie 1919 mg/l - Durée h: 48

## Fiche de Données de Sécurité

### ZINCATURA A FREDDO

isobutanol - CAS: 78-83-1

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Poissons 1430 mg/l - Durée h: 96

Point final: EC50 - Espèces: Daphnie 1100 mg/l - Durée h: 48

Point final: EC50 - Espèces: Algues 1799 mg/l - Durée h: 72

acétate de n-butyle - CAS: 123-86-4

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: EC50 - Espèces: Algues 44 mg/l - Durée h: 48

12.2. Persistance et dégradabilité

isobutanol - CAS: 78-83-1

Biodégradabilité: Rapidement dégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

isobutanol - CAS: 78-83-1

Test: BCF- Facteur de bioconcentration

12.4. Mobilité dans le sol

N.A.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun pertubateur endocrinien présent en concentration >= 0.1%

12.7. Autres effets néfastes

Aucun

---

#### RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

---

#### RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR-Numéro ONU: 1263

IATA-Numéro ONU: 1263

IMDG-Numéro ONU: 1263

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR-Nom d'expédition: PAINT or PAINT RELATED MATERIAL

IATA-Nom d'expédition: PAINT or PAINT RELATED MATERIAL

IMDG-Nom d'expédition: PAINT or PAINT RELATED MATERIAL

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR-Classe: 3

ADR-Etiquette: 3

ADR - Numéro d'identification du danger :30

IATA-Classe: 3

IATA-Etiquette: 3

IMDG-Classe: 3

14.4. Groupe d'emballage

ADR-Groupe d'emballage: III

IATA-Groupe d'emballage: III

IMDG-Groupe d'emballage: III

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR-Polluant environnemental: Oui

Polluant marin: Polluant marin

Composant toxique le plus important: zinc en poudre - poussières de zinc (stabilisées)

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR-Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels): (D/E)

IATA-Avion de passagers: 355

## Fiche de Données de Sécurité ZINCATURA A FREDDO

IATA-Avion CARGO: 366

limited quantity: 5L

S-E

- 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI  
N.A.

---

### RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)  
Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)  
Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (EU) n° 758/2013  
Règlement (EU) n° 2020/878  
Règlement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)  
Règlement (EU) n° 618/2012 (ATP 3 CLP)  
Règlement (EU) n° 487/2013 (ATP 4 CLP)  
Règlement (EU) n° 944/2013 (ATP 5 CLP)  
Règlement (EU) n° 605/2014 (ATP 6 CLP)  
Règlement (EU) n° 2015/1221 (ATP 7 CLP)  
Règlement (EU) n° 2016/918 (ATP 8 CLP)  
Règlement (EU) n° 2016/1179 (ATP 9 CLP)  
Règlement (EU) n° 2017/776 (ATP 10 CLP)  
Règlement (EU) n° 2018/669 (ATP 11 CLP)  
Règlement (EU) n° 2018/1480 (ATP 13 CLP)  
Règlement (EU) n° 2019/521 (ATP 12 CLP)  
Règlement (EU) n° 2020/217 (ATP 14 CLP)  
Règlement (EU) n° 2020/1182 (ATP 15 CLP)  
Règlement (EU) n° 2021/643 (ATP 16 CLP)  
Règlement (EU) n° 2021/849 (ATP 17 CLP)  
Règlement (EU) n° 2022/692 (ATP 18 CLP)

Restrictions liées au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII de la Réglementation (CE) 1907/2006 (REACH) et ses modifications successives:

Restrictions liées au produit:

Aucune restriction.

Restrictions liées aux substances contenues:

Restriction 28

Restriction 29

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:

Directive 2012/18/UE (Seveso III)

Règlement (CE) n° 648/2004 (détérgents).

Dir. 2004/42/CE (Directive COV)

Dispositions relatives aux directive EU 2012/18 (Seveso III):

Catégorie Seveso III conformément à l'Annexe 1, partie 1

le produit appartient à la catégorie: P5c, E1

- 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange

---

### RUBRIQUE 16 — Autres informations

Texte des phrases cités à la section 3:

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H312 Nocif par contact cutané.

## Fiche de Données de Sécurité

### ZINCATURA A FREDDO

H332 Nocif par inhalation.  
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
 EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (organes de l'ouïe) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

<b>Classe de danger et catégorie de danger</b>	<b>Code</b>	<b>Description</b>
Flam. Liq. 2	2.6/2	Liquide inflammable, Catégorie 2
Flam. Liq. 3	2.6/3	Liquide inflammable, Catégorie 3
Acute Tox. 4	3.1/4/Dermal	Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 4
Acute Tox. 4	3.1/4/Inhal	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 4
Asp. Tox. 1	3.10/1	Danger par aspiration, Catégorie 1
Skin Irrit. 2	3.2/2	Irritation cutanée, Catégorie 2
Eye Dam. 1	3.3/1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	3.3/2	Irritation oculaire, Catégorie 2
STOT SE 3	3.8/3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles —Exposition unique STOT un., Catégorie 3
STOT RE 2	3.9/2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles —Exposition répétée STOT rép., Catégorie 2
Aquatic Acute 1	4.1/A1	Danger aigu pour le milieu aquatique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	4.1/C1	Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	4.1/C2	Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique, Catégorie 2

Cette fiche de données de sécurité a été entièrement revue conformément au Règlement 2020/878. Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

## Fiche de Données de Sécurité

### ZINCATURA A FREDDO

<b>Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008</b>	<b>Méthode de classification</b>
Flam. Liq. 3, H226	D'après les données d'essais
Skin Irrit. 2, H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2, H319	Méthode de calcul
STOT SE 3, H335	Méthode de calcul
STOT RE 2, H373	Méthode de calcul
Aquatic Acute 1, H400	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 1, H410	Méthode de calcul

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée.

Principales sources bibliographiques:

ECDIN - Réseau d'information et Informations chimiques sur l'environnement - Centre de recherche commun, Commission de la Communauté Européenne

PROPRIÉTÉS DANGEREUSES DES MATÉRIAUX INDUSTRIELS DE SAX - Huitième Edition - Van Nostrand Reinold

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière. L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

- ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
- CAS: Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).
- CLP: Classification, Etiquetage, Emballage.
- DNEL: Niveau dérivé sans effet.
- EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.
- ETA: Estimation de la toxicité aiguë, ETA
- ETAmélange: Estimation de la toxicité aiguë (Mélanges)
- GefStoffVO: Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne.
- GHS: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.
- IATA: Association internationale du transport aérien.
- IATA-DGR: Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'"Association internationale du transport aérien" (IATA).
- ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale.
- ICAO-TI: Instructions techniques par l'"Organisation de l'aviation civile internationale" (OACI).
- IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
- INCI: Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.
- KSt: Coefficient d'explosion.
- LC50: Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.
- LD50: Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.
- PNEC: Concentration prévue sans effets.
- RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.
- STEL: Limite d'exposition à court terme.

**Fiche de Données de Sécurité**  
**ZINCATURA A FREDDO**

STOT:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles.
TLV:	Valeur de seuil limite.
TWA:	Moyenne pondérée dans le temps
WGK:	Classe allemande de danger pour l'eau.